



Stage de formation INTER : Formation à distance

Date : 17 octobre 2024

A qui s'adresse cette formation :

- Salariés en charge de la gestion des ressources humaines

Prérequis

- Aucun

Durée: 7.00 heures (1.00 jours) **Prix indicatif HT par stagiaire :** 420.00€

2 classes virtuelles de 2h (1 le matin 1 l'après-midi) + 3h d'autoformation en e-learning Dans les petites et moyennes structures, la gestion du personnel se fait souvent d'une manière non formalisée mais n'en reste pas moins une fonction stratégique de l'entreprise. Les missions de la fonction RH sont multiples, évoluent sans cesse et exigent de nombreuses compétences, notamment en matière de droit social. Le but de cette formation est de permettre d'appréhender l'essentiel de la réglementation sociale afin de sécuriser les pratiques de la personne en responsabilité des ressources humaines.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Connaître les points clés de la réglementation et les intégrer dans ses processus RH
- Maîtriser les fondamentaux en droit du travail
- Sécuriser sa gestion du personnel
- Acquérir les bons réflexes juridiques en fonction des situations rencontrées

CONTENU PEDAGOGIQUE

- Les fondements de la pratique du droit du travail
 - La hiérarchie des sources en droit du travail, où chercher la réponse à mes questions ?
 - Les différents moyens de contrôle de l'Etat
- Les bons réflexes en matière d'embauche et de contrat de travail
 - Le choix du contrat de travail : contraintes et opportunités
 - Que doit contenir un contrat de travail
 - Modifier sans risque le contrat de travail
 - Sécuriser les contrats précaires
- Le temps de travail et la gestion des absences
 - Respecter la durée et les temps de travail
 - Gérer les absences et la prise de congé
 - Le nouveau régime des temps partiels
- Le droit du travail lié aux nouvelles technologies
 - L'articulation vie personnelle et vie professionnelle (téléphone portable, utilisation du PC, ...)
 - Le télétravail : opportunités et cadre juridique
- Sécuriser la rupture du contrat de travail
 - Les différents modes de rupture du contrat de travail : repérer les points de vigilance
 - Gérer les différents types de licenciement et respecter les procédures
- La santé au travail: de l'obligation à la performance
- Les représentants du personnel

A l'issue de la formation

Consolidation des acquis et suivi de la mise en pratique

Equipe pédagogique

Formation préparée et animée par Claude FEILDEL. Fort d'une expérience de 30 ans en tant que Directeur des Ressources Humaines et Directeur Administratif et Financier, il accompagne depuis 5 ans les PME et les associations pour la structuration de leur gestion RH. Il anime également des formations à destination des responsables RH et des représentants du personnel.

Moyens pédagogiques et techniques

- Accès personnel à notre espace d'apprentissage numérique « Mon espace FORMACOM » contenant : Les modalités d'organisation, les modules e-learning interactifs (Questionnaires, quiz, fiches ressources, consignes de travail personnel...), et les liens de connexion aux séances collectives. Cette formation nécessite un ordinateur connecté à internet avec navigateur à jour, web cam et sortie son.
- L'animation et les questions/réponses sont orientées « solutions » et « ouverture à de nouvelles pratiques »
- Les techniques d'animation sont basées sur une forte interaction entre le groupe et le formateur
- Entraînement à l'application avec des exercices pratique
- Les exemples et exercices en sous-groupe sont choisis parmi des situations issues du vécu de l'apprenant.
- Supports PDF téléchargeables
- Un outil diagnostique permettant à chaque stagiaire d'identifier ses bonnes pratiques et ses points de vigilances, et ainsi pouvoir construire un plan d'actions personnel à mettre en œuvre à l'issue de la formation.

Dispositif d'évaluation des apprentissages tout au long du parcours

- Évaluation du degré de satisfaction des participants : - Questionnaire en ligne des attentes adressé aux stagiaires en amont de chaque module (le cas échéant : les stagiaires devront co-réaliser ce questionnaire avec leur manager.) - Une évaluation à chaud à l'issue de chaque session (tour de table et questionnaire en ligne accessible depuis l'espace numérique)
- Mesure de la maîtrise des nouveaux savoirs et connaissances acquises en cours de formation : QCM, mises en situation, reformulations, cas pratiques
- Évaluation de la mise en œuvre et de l'utilisation des acquis de la formation au retour du participant dans son quotidien : Plan d'action personnel de mise en pratique est à compléter au fur et à mesure du parcours. Il servira avant, pendant et après la formation
- Mesure de l'impact du dispositif en termes d'évolutions des pratiques, d'améliorations observables : questionnaires sont mis à disposition à 75 jours après la fin du parcours
- Emargement numérique
- Certificat de réalisation de l'action de formation.
- Service d'assistance technique et pédagogique
- Possibilité de poser des questions au formateur via l'espace numérique ou par téléphone

Délais d'accès :

Nous nous engageons à vous répondre sous 48h pour toute demande d'information

Les dates des sessions de formations sont définies chaque début d'année et sont données à titre informatif dans notre calendrier. Elles peuvent être modifiées, notamment dans le cas où le nombre de participants serait pédagogiquement insuffisant. FORMACOM se réserve le droit d'annuler ou de replanifier la formation concernée dans un délai raisonnable.

Il est également nécessaire de prendre en compte les délais de traitement de vos demandes si vous sollicitez un financement de la part de votre OPCO.

Le stagiaire reçoit sa convocation par e-mail 15 jours avant le début de la formation, puis son lien personnel de connexion à l'espace d'apprentissage numérique « Mon Espace FORMACOM (7 jours avant).

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous accueillons tout type de public et sans distinction. Cependant, si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez être amené à avoir besoin d'un accompagnement spécifique ou d'une aide adaptée. Dans ce cas, vous pouvez contacter notre référent handicap, Claude FEILDEL (06.64.04.12.24 c.feildel@formacom.fr) afin que nous puissions préparer votre participation dans les meilleures conditions et de nous assurer que les moyens de la prestation de formation ou de de bilan de compétences peuvent être adaptés à vos besoins spécifiques.

mise à jour le : 23/05/2024